

EDITO

Négociations transatlantiques en mode mineur

La huitième table ronde de la négociation entre les États-Unis et l'UE concernant le projet d'accord transatlantique s'est déroulée début février à Bruxelles. A priori, les discussions, enclenchées en juillet 2013, conservent le rythme initialement prévu. Sauf que contrairement aux attentes, l'issue des entretiens successifs devrait se situer sur une échelle de temps beaucoup plus longue.

Il était donc prévu d'aller vite, le plus vite possible, pour parvenir à un accord transatlantique signé à la fin de l'année 2015. Les impatientes ont été bien identifiés. Outre les chefs de gouvernements, A. Merkel, D. Cameron et F. Hollande en tête, ce sont les industriels qui furent les plus enjoués à l'idée qu'un tel accord pourrait voir le jour à la fin de l'année 2015. Et ce n'était pas la baisse des droits de douane qui les enthousiasmait, ils sont très faibles pour les produits manufacturés, mais bien l'harmonisation des normes, voire leur convergence, de façon à dégager suffisamment d'économies d'échelle, amoindrir les coûts de production et gagner en compétitivité. Des secteurs comme la chimie et l'automobile étaient jusqu'à présent en pointe. Plusieurs facteurs ont grippé ce bel enthousiasme, au point que la signature d'un accord entre les États-Unis et l'Union européenne semble repousser non pas aux calendes grecques, du moins pas encore, mais au minimum à 2016 ou 2017. D'ailleurs, la nouvelle Commissaire européenne au commerce, la suédoise Cécilia Malmström, l'a récemment indiqué, elle dispose de cinq années pour conduire le projet au nom de l'UE, du fait du renouvellement de la Commission, ce qui nous amène à 2019. Signalons qu'en 2016, les États-Unis seront en campagne électorale pour désigner en novembre un successeur à Barack Obama, et que la priorité ne penchera pas nécessairement du côté des négociations commerciales. Le premier de ces facteurs a trait aux inquiétudes des agriculteurs. L'agriculture est en effet le secteur dont les droits de douane sont supérieurs à ceux pratiqués sur les produits industriels. Les tarifs douaniers appliqués par l'UE sur les importations de produits agricoles en provenance des États-Unis sont deux fois plus élevés que ceux en vigueur côté américains. Un démantèlement intégral des droits de douane – donc réduction à zéro % – européens est perçu comme une menace par les producteurs de viandes bovine et porcine, d'autant plus que les coûts de production en dollars par kilo aux États-Unis sont inférieurs.

Ensuite, ce sont bien les IGP qui pourraient faire l'objet d'un tiraillement durable entre les négociateurs. Le second facteur de blocage est en forme de paradoxe. Alors que l'éradication des droits de douane est plutôt de nature à inquiéter les entrepreneurs, en raison de l'affaiblissement de la protection commerciale, ce sont davantage les consommateurs qui montent de plus en plus au créneau pour identifier les risques liés à la convergence des normes, en particulier celles concernant la nourriture, car un accord transatlantique serait porteur d'une remise en cause du modèle alimentaire européen, et singulièrement français. On comprend mieux alors pourquoi les citoyens allemands et français expriment leur inquiétude et se montrent vigilants quant aux intentions des négociateurs. Selon eux, l'incertitude est grande quant à ce que nous aurons demain dans notre assiette, ou encore dans nos automobiles en matière de normes de sécurité.

Un autre facteur de blocage réside dans la possibilité de faire figurer dans l'accord une clause permettant aux firmes multinationales d'attaquer un État devant des « tribunaux d'arbitrage » afin de protéger leurs intérêts économiques et commerciaux. Dit autrement, une firme serait en mesure d'empêcher un État de légiférer pour protéger par exemple le consommateur de la nocivité d'un produit (alcool, tabacs, OGM...). C'est toute la souveraineté d'un État qui serait alors menacée. Enfin, dernier facteur de blocage, la priorité américaine semble davantage tournée vers l'aboutissement des négociations, elles-mêmes difficiles, avec les futurs partenaires du Pacifique, Japon en tête, et notamment sur l'automobile et l'agriculture. On le voit, la perspective d'un accord rapidement signé s'éloigne à mesure que les tables rondes se succèdent. Bien qu'il faille rester très attentif à ce qui en sortira, le temps joue en faveur des secteurs les plus vulnérables, ne serait-ce que pour convaincre l'UE de ne pas brader des productions, des emplois et des territoires.

Contact : Thierry POUCH

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

9 avenue George V

75008 Paris

Tél : 01 53 57 10 10

Fax : 01 53 57 10 05

Email :

accueil@apca.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

Siret 180070047 00014

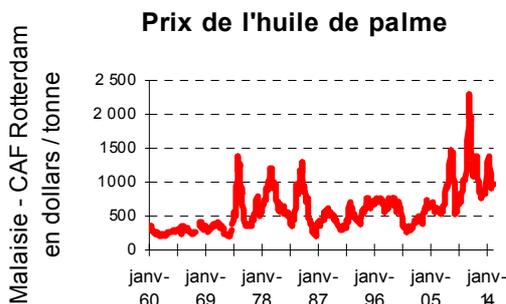
www.chambres-agriculture.fr

**Avec la participation
financière du CasDAR**



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Volatilité sur l'huile de palme



Le marché de l'huile de palme connaît lui aussi des soubresauts importants. La surproduction de soja avait eu comme effet de pousser les utilisateurs d'huile de palme à lui substituer celle issue du soja, occasionnant une baisse des prix fin 2014. Le cours est en train de se redresser avec l'impact des inondations en Malaisie, second producteur mondial, en janvier dernier. La production en Malaisie a reculé de près de 20 %. La volatilité du prix se poursuit, ici comme ailleurs.

Faible inflation en 2014

En 2014, les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 % en France, une inflation quasi nulle, liée en particulier, à la diminution des prix de l'énergie et de l'alimentation. Dans d'autres pays de l'UE, comme en Grèce, l'indice des prix à la consommation a même diminué en 2014, ravivant le spectre de la déflation. Aux États-Unis en revanche, l'inflation en 2014 atteint 1,4 %.

L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a augmenté de 0,5 % en France entre 2013 et 2014. Il s'agit du taux d'inflation le plus bas depuis 2009.

Diminution des prix de l'énergie

Les prix du pétrole ont fortement diminué au cours du second semestre 2014. Le cours du baril de Brent est passé de 112 \$ en juin à 62 \$ en décembre en raison de la baisse de la demande mondiale et de la stratégie d'offre saoudienne. Mais en moyenne annuelle, le prix à la consommation des produits pétroliers a diminué de 4,2 %. Par exemple, le litre de gazole vendu en métropole a diminué de 5 % entre 2013 et 2014, passant de 1,36€/l à 1,30€/l. Cette baisse redonne du pouvoir d'achat aux ménages qui résident dans les communes rurales. En effet, leur consommation en carburants et en combustibles liquides (fioul) est plus élevée que la moyenne et ils avaient été soumis à une plus forte inflation en raison, justement de l'augmentation des prix des carburants ces dernières années¹. Hors énergie, l'inflation reste cependant modérée avec + 0,6 %.

Recul des prix des produits alimentaires

L'inflation est également tirée à la baisse par les prix alimentaires :- 0,6 % en 2014. Les achats de produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) représentent en moyenne 10 % du budget des ménages mais ont un impact important sur le ressenti de l'inflation. En 2014, la baisse des prix touche les produits frais, et en particulier les fruits frais (- 6 %) et les légumes frais (- 5 %) dont l'offre a été abondante cet été. Les indices de prix de plusieurs autres postes alimentaires sont également en baisse (œufs, yaourts, céréales). Les prix de la viande continuent de progresser mais dans une moindre mesure (+ 0,9 % entre 2013 et 2014 contre + 2,8 % entre 2012 et 2013). La viande de bœuf ne progresse que de 1,3 % cette année contre + 4,4 % en 2013. Les prix du beurre et des fromages augmentent également alors qu'ils avaient diminué en 2013, tirés par la hausse du prix du lait.

Dans l'UE, l'inflation reste faible et même négative dans certains pays

Dans la zone euro, aussi, l'inflation reste globalement très faible avec + 0,4 % et + 0,6 % dans l'Union Européenne. Six pays ont même une inflation négative dans l'UE : la Bulgarie, la Grèce, Chypre, l'Espagne, le Portugal et la Slovaquie. La Grèce avait déjà connu une inflation négative en 2013. Depuis décembre 2014, l'indice moyen des prix dans la zone euro est inférieur à leurs valeurs de l'année précédente. L'IPCH² de janvier 2015 est inférieur de 0,6 % à l'indice de janvier 2014. Cette baisse est essentiellement liée à celle du poste « énergie ». En effet, hors énergie, l'indice de prix progresse de 0,4 % (données provisoires). Si à court terme, le recul des prix redonne du pouvoir d'achat aux consommateurs, la baisse généralisée et auto-entretenu des prix grève la croissance. Cette faible hausse des prix inquiète les économistes, qui mettent en avant le risque de déflation. Au-delà de la baisse généralisée des prix, la déflation est un cercle vicieux dangereux pour l'économie. Face à ce risque déflationniste, la BCE a réagi avec un programme d'achats de dettes (Quantitative Easing) de l'ordre de 60 milliards d'euros par mois, sur une période de 12 à 18 mois, soit plus de 1 000 milliards d'euros.

Aux États-Unis, croissance et inflation 2014 dépassent les valeurs 2013

Aux États-Unis, en revanche, la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation reste supérieure à 1 % tout au long de 2014 et l'inflation atteint 1,4 % en moyenne. Ce taux est légèrement supérieur à celui de 2013 mais il reste faible au regard de l'inflation des années précédentes (excepté 2009). Les prix de l'énergie sont en baisse aux États-Unis et les ménages bénéficient également d'un recul du prix des carburants, ce qui engendre un gain de pouvoir d'achat pour les automobilistes et contribue à la vigueur de la croissance américaine (+ 2,4 % en 2014³).

Contact : Viviane PONS-THEVENOT

¹L'indice de prix à la consommation des carburants a augmenté de 20 % entre 2010 et 2012

²Indice des Prix à la Consommation Harmonisé

³Bureau of Economic Analysis : <http://www.bea.gov/national/index.htm#gdp>

Agriculture et artisanat : des entreprises aux structures assez différentes

Il y a quelques mois déjà (octobre 2014), l'Institut Supérieur des Métiers publiait un tableau économique de l'artisanat¹. Une lecture croisée de ce document et de statistiques structurelles de l'agriculture française publiées par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'agriculture² permet de faire le point sur les divergences et les convergences de ces deux activités qu'on associe souvent dans le débat. On verra alors que les convergences sont moins nombreuses qu'on ne le pense...

Croissance forte du nombre d'entreprises artisanales

Le nombre d'entreprises artisanales ne cesse de croître au fil des années. Aujourd'hui, on compte 980 000 entreprises artisanales (entreprises dont le chiffre d'affaires provient pour au moins 50 % d'activités artisanales). Entre 2010 et 2013, leur nombre a progressé de + 11 % (tableau 1).

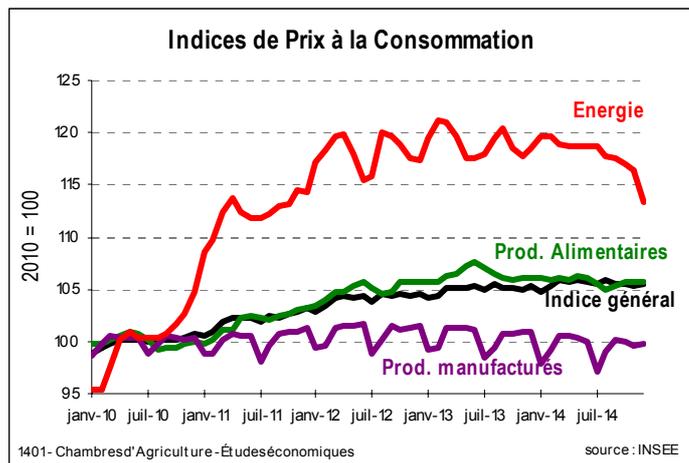


Tableau 1

| Nombre d'entreprises principalement artisanales* (en milliers) | | | |
|---|------|------|------|
| | 2003 | 2010 | 2013 |
| Alimentation | 78 | 84 | 92 |
| Fabrication | 122 | 121 | 128 |
| Bâtiment et travaux publics | 316 | 424 | 472 |
| Services | 199 | 252 | 288 |
| Total | 715 | 882 | 980 |
| Source : INSEE, traitement ISM | | | |
| * entreprises dont 50 % du chiffre d'affaire provient d'une activité artisanale | | | |
| Nombre d'exploitations agricoles (en milliers) | | | |
| | 2000 | 2010 | |
| Ensemble | 662 | 490 | |
| ... dont exploitations moyennes et grandes ** | 490 | 312 | |
| Source : Ministère de l'Agriculture, SSP | | | |
| ** exploitations dont la Production Brute Standard est supérieure à 25 000 € | | | |

Dans l'artisanat, on est loin du processus de restructuration démographique qu'on observe dans l'agriculture et qui conduit à la baisse continue du nombre d'exploitations agricoles (de l'ordre de - 2 % à - 3 % par an).

- Globalement, la démographie des entreprises artisanales est le reflet des évolutions macroéconomiques globales de l'économie française : croissance modérée du nombre d'entreprises artisanales dans l'alimentation et dans la fabrication (industrie) que l'on peut mettre en regard avec la stagnation de l'activité de l'agroalimentaire (agriculture et IAA) et le déclin de l'industrie,
- forte croissance des entreprises artisanales de service qui correspond bien à la tertiarisation de l'économie française.

Recomposition du paysage du secteur de l'alimentation

Avec 92 139 entreprises spécialisées, le secteur de l'alimentation représente 9,4 % de l'effectif total des entreprises artisanales en France en 2013 (tableau 2). Les évolutions dans ce secteur suivent les modes de consommation des Français. Le recul du nombre des entreprises artisanales du sous-secteur des "Viandes et poissons" correspond au recul de la consommation des viandes et poissons frais. Inversement, la progression du nombre des entreprises des "Industries alimentaires" traduit la préférence des Français pour les plats préparés. On notera la grande réactivité des entreprises artisanales. Le sous-secteur "Restauration mobile / fabrication artisanale de plats à emporter" illustre bien cette qualité : il a accompagné le développement de nouvelles formes de consommation des ménages et a connu une croissance forte ces dernières années.

Tableau 2

| Nombre d'entreprises artisanales de l'alimentation (en milliers) | | | |
|---|-------------|-------------|---------------------------------|
| | 2003 | 2013 | Variation 2013/2003 3 (%) |
| Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie | 37,6 | 36,4 | -3 |
| ... dont boulangerie | 31,5 | 30,4 | -3 |
| ... dont pâtisserie sans activité de boulangerie | 4,9 | 3,9 | -20 |
| ... dont autres fabrication (glaces, biscuits, confiseries) | 1,3 | 2,1 | 62 |
| Viandes et poissons | 31,1 | 26,4 | -15 |
| ... dont boucherie | 15,9 | 13,8 | -13 |
| ... dont charcuterie | 7,4 | 3,9 | -47 |
| ... dont autres activités de transformation de la viande | 1,9 | 1,7 | -11 |
| ... dont poissons | 2 | 1,8 | -10 |
| ... dont viandes et poissons sur éventaires | 3,7 | 5,1 | 38 |
| Autres activités alimentaires | 9,6 | 29,3 | 205 |
| ... dont industries alimentaires | 3 | 4,3 | 43 |
| ... dont production de boissons | 0,9 | 1,2 | 33 |
| ... dont restauration mobile / fabrication de plats à emporter | 5,6 | 23,8 | 325 |
| Total | 78,3 | 92,1 | 18 |
| Source : INSEE, traitement ISM | | | |
| entreprises exerçant une activité principalement artisanale | | | |

Ce sous-secteur pouvait être encore perçu comme une "niche" il y a une dizaine d'années (5 600 milliers d'entreprises en 2003) mais il constitue désormais une activité à part entière, bien établie dans le paysage artisanal (23 800 entreprises en 2013). Cette réactivité est possible parce que le capital économique mobilisé pour ce genre d'activité est relativement limité et reste à la portée d'entreprises dont la main d'œuvre est réduite à un seul actif qui aurait autofinancé entièrement son projet ; c'est là une très grande différence avec les exploitations agricoles dont le capital est élevé et peu mobile.

Agriculture et artisanat : des différences structurelles assez nombreuses

Les entreprises artisanales partagent un point commun fort avec les exploitations agricoles ; il s'agit du statut juridique : dans l'artisanat, en 2012, 54 % des entreprises ont le statut juridique d'entreprises individuelles (la création du régime d'auto-entrepreneur en 2008 a amplifié cette donnée structurelle). On retrouve cette situation dans l'agriculture ; dans le dernier Recensement de l'agriculture de 2010, on comptait 69 % d'exploitations au statut d'entreprises individuelles. Cependant, les divergences sont nombreuses dont deux qui traduisent des modes de développement économique très différents. La première porte sur la main d'œuvre. Dans l'agriculture, le collectif de travail est essentiellement familial ; là encore, les résultats du RA 2010 sont nets : en 2010, en moyenne, dans une exploitation, le salariat contribuait à 27 % de la main d'œuvre, en équivalent temps plein (y compris salariés saisonniers et hors salariés familiaux). Or dans l'artisanat, l'emploi salarié représente 75 % des personnes actives dans les entreprises (2012).

Enfin, une dernière différence de taille : les entreprises artisanales ont peu recours à l'endettement bancaire et couvrent leurs besoins financiers de court et long terme par autofinancement, (16 % des entreprises artisanales font appel à des emprunts bancaires pour financer leurs investissements ; 3 % des entreprises artisanales ont sollicité un emprunt de trésorerie pour financer leur Besoin de Fonds de Roulement³). Dans l'agriculture, l'emprunt bancaire est un mode de financement dans la gestion des exploitations avec un taux d'endettement qui oscille autour de 35 % (source : données du RICA). Les différences sont donc nombreuses (gestion de l'emploi et du capital) et se situent surtout dans les régimes de développement économique : croissance du nombre d'entreprises, de l'emploi et de la valeur ajoutée globale créée par le secteur artisanal, contre une baisse continue du nombre d'exploitations agricoles, de l'emploi agricole et de la valeur ajoutée nationale pour l'agriculture...

Contact : Didier CARAES

¹Institut Supérieur des Métiers (2014), "Tableau économique de l'artisanat", Études et recherche. Ce document présente des indicateurs économiques de l'artisanat sur moyen-long terme. On pourra lire les résultats du secteur artisanal de l'année 2014, dans "Chiffres clés de l'artisanat", publiés par le Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, Direction générale de l'entreprise.

²Dans le "GraphAgri France 2014", on trouvera des données structurelles actualisées par l'enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013. Disponible sur le site <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

³Statistique tirée de : Institut supérieur des métiers, Ministère de l'Artisanat, du commerce et du tourisme (2014), "Pratiques et besoins de financement des entreprises artisanales"

Baisse des prix agricoles de 5,5 % en 2014

Les prix agricoles à la production ont augmenté en décembre 2014 en France (+ 0,3 %) par rapport à novembre 2014, mais ont diminué de 5,5 % sur l'année 2014, a indiqué l'INSEE.

Concernant les productions végétales :

En 2014 par rapport à 2013, les pommes de terre et les produits de l'horticulture figurent parmi les secteurs les plus en difficulté avec une chute respective des prix de 42 %, et de 22,9 %. La baisse des prix des pommes de terre s'explique par l'abondance des récoltes en Europe du Nord-Ouest en 2014 du fait de la hausse des surfaces et des rendements. Pour le secteur horticole, il connaît une diminution des surfaces de production, un recul de la consommation et une augmentation des charges des entreprises (main d'œuvre et énergie). **En décembre**, les prix des céréales ont augmenté de 5,4 % dont 8 % pour le maïs, et 6,9 % pour le blé tendre. Les prix des oléagineux ont progressé de 2,7 % dans le sillage des cours du soja en raison de la demande chinoise.

Sur un an, les prix des vins ont subi une hausse de 2,8 % dont 12,9 % pour les vins IGP (Indication Géographique Protégée) car les intempéries dans le Languedoc-Roussillon ont fait flamber les prix. L'autre secteur aussi en difficulté est celui des fruits et des légumes accusant une baisse de prix de 2,6 % **sur un an** dont 6,8 % pour les fruits frais et 0,2 % pour les légumes. La diminution des prix de la pomme et de la poire est causée par l'embargo commercial russe en août dernier. La stabilité des prix des légumes provient d'une part des cours élevés de l'endive du fait de la réduction des surfaces de la production et d'autre part de la chute des cotations de l'échalote du fait des hybrides issues de graines pour une culture plus facile.

Concernant les productions animales :

En 2014 par rapport à 2013, le secteur le plus en difficulté est celui des porcins subissant une baisse de prix de 16,4 % **sur un an** en raison de l'embargo sanitaire russe de janvier 2014 et de la concurrence nord-européenne. Les autres secteurs aussi en difficulté sont celui du lait (- 8,5 %) sous l'effet de la perte du débouché russe depuis août pour les produits laitiers et de l'augmentation de la collecte mondiale et celui de la volaille (- 6,8 %) sous la pression de la concurrence étrangère. Les secteurs les moins en difficulté sont celui des œufs (+ 17 %) et celui des ovins (+ 2,9 %) sous l'effet du recul de la production mondiale et de la plus faible concurrence de l'Océanie.

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (I.PAMPA) a reculé de 2,8 % en 2014 par rapport à 2013

Sur un an, les prix des consommations intermédiaires ont diminué dans l'ensemble de 3,6 %. La hausse des coûts des engrais et amendements (+ 4,8 %), de l'entretien et de la réparation du matériel (+ 2,3 %) et des produits et services vétérinaires (+ 2,1 %) ont été compensés par la forte baisse de l'énergie (- 16,7 %) et de l'alimentation des animaux (- 7,4 %). Les prix des intrants diminuent donc moins vite que les prix agricoles.

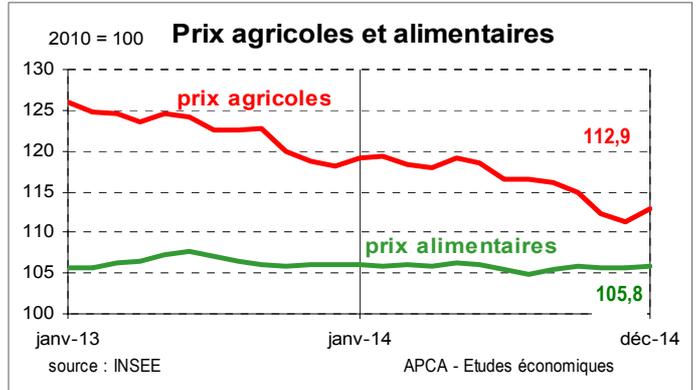
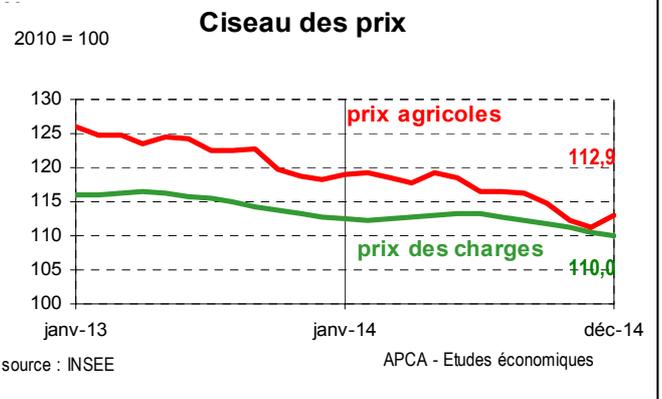
Contact : Chantal ROVELLI

Pour en savoir plus :

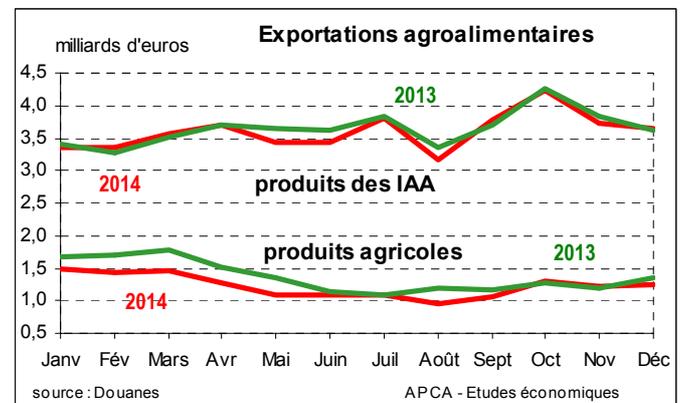
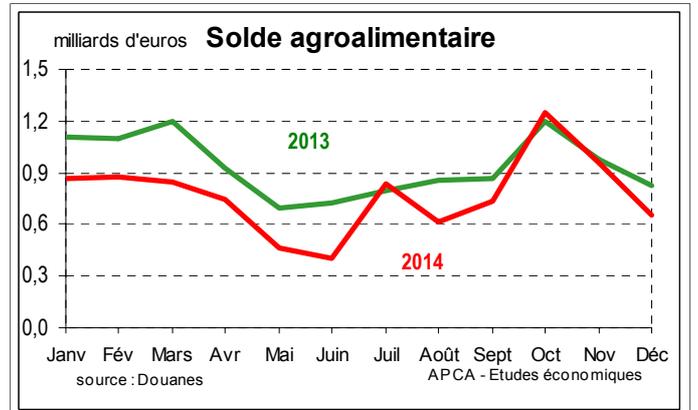
Informations Rapides n° 27 du 30 janvier 2015 – Indices des prix agricoles – Décembre 2014 : «Hausse modérée des prix agricoles à la production en décembre 2014» - INSEE Conjoncture

Sur le site de l'INSEE :

<http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind80/20150130/inforap%20decembre%202014.pdf>



| % (Source : INSEE) | En 1 mois | En 12 mois | En 24 mois |
|--------------------|-----------|------------|------------|
| Prix alimentaires | - 0,1 | - 0,4 | 0,1 |
| Prix agricoles | - 0,2 | - 5,5 | -9,7 |
| Prix des charges | - 0,7 | - 2,8 | -5,8 |
| Inflation | 0,1 | 0,1 | 0,8 |



| Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP) | En milliards d'€ | |
|--|------------------|--------------|
| | En décembre | Cumul annuel |
| 2014 | 0,652 | 9,233 |
| 2013 | 0,825 | 11,253 |

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

9 avenue George V—75008 Paris
Réalisation : Hafida FATAH